



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PROCES-VERBAL N°4

Réunion du 31 Octobre 2024 en visioconférence

Participants : MM. B. CYPRIEN - B. DELORME – L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. MESURES ADMINISTRATIVES

Après étude des dossiers, la Section a prononcé des mesures administratives à l'encontre d'arbitres. Ces décisions seront notifiées individuellement aux intéressés, mais elles ne feront l'objet d'aucune publication.

2. FFF-LIGUES-DISTRICTS

Courriel du 10/10/2024 de la F.F.F service Arbitrage et du District du Val de Marne, sollicitant la C.R.A. pour désigner des Arbitres Assistants pour le tournoi du Val de Marne le 29 et 31 octobre 2024 et le samedi 2 novembre 2024.

La C.R.A. a désigné Messieurs, ABDEN Maxence – BERTHELOT Thomas – FAUCHON Benjamin PISANU Luca – SAGNA Make – et TAFININE Nil.

3. CLUBS

Courriel du 04/10/2024 de L'E.S. CAUDACIENNE., Match C.D.M R2 E.S. CAUDACIENNE / ANTONY.

La section transmet le courriel à la section désignation.

Courriel du 15/10 du club de PARIS ALESIA F.C., à la suite de la rencontre : U14 R3 PARIS ALESIA F.C. / SARTROUVILLE E.S.

La section transmet le courriel à la C.D.A du District de Paris.

4. ARBITRES

Courriel du 11/10/2024 de M. BOUZOUITA Youness (arbitre régional R2), concernant son classement pour la saison 2024/2025.

La section ne peut donner une suite favorable à sa requête et constate que ce dernier a demandé une année sabbatique et confirme la décision prise lors de la réunion des classements le 30 mai 2024.

Courriel du 14/10/2024 de M. MARTINS Alexandre (R2 Ligue de Méditerranée), sollicitant la C.R.A. pour officier en Ligue de Paris I.D.F. pendant la période des vacances scolaires (du 18/10/2024 au 02/11/2024).

La section accède à sa demande et transmet le courrier à la section désignations.

Courriel du 14/10/2024 de M. GARRIDO Cyrille, arbitre en provenance de la Ligue de Martinique à la suite de la validation de son dossier.

La section, après avis de la CRA, à la suite d'une observation pour déterminer sa catégorie, le classe arbitre R3.

Courriel du 15/10/2024 de M. MDIMAGH Tarek (AAR2), à la suite de sa demande de changement de catégorie.

La section confirme que sa demande a bien été prise en compte et acté dans le P.V. N°2 de la section administrative. M. MDIMAGH Tarek est classé (AAR2), après avis de la CRA.

Courriel du 16/10/2024 de M. KHALI Sohel (J.A.L/Stagiaire), informant de ses indisponibilités les samedis à compter du 18/10/2024.

La section rappelle aux arbitres que les indisponibilités sont à saisir à J-21. En cas de force majeure avertir le service arbitrage à l'adresse "arbitres@paris-idf.fff.fr"

Courriel du 22/10/2024 de M. HOUAMED Tahar, qui en date du 15/07/2024 a demandé la mise à disposition de son District d'appartenance (77). Fiche libérée.

La section constate qu'à ce jour ce dernier n'est pas désignable. Concernant sa demande d'officier en Ligue le samedi après-midi ou le dimanche matin, la section ne peut accéder à sa demande. Ce dernier doit s'adresser à son District seul habilité à adresser cette demande à la Ligue.

Courriel du 26/10/2024 de M. HAFID Mouaad (arbitre R1), informant de son retour en Région Parisienne disponible pour officier les samedis.

La section transmet le courriel au C.T.R.A. pour convocation aux tests physiques et théorique le samedi 23 novembre 2024 et informe la section désignation.

4 BLESSURES

Mme DIALLO Rouguy

MM. AVENEL Giles – EL KERARTI Alexandre – KOWTUN Yvan – THEGAT Aymane

La section leur souhaite un prompt et complet rétablissement

II. SITUATION DES EFFECTIFS

5. ARRÊT DE L'ARBITRAGE

Courriel du 12/09/2024 de M. FERREIRA Noa (Jeune Arbitre de Ligue), informant de son arrêt de l'arbitrage avec effet immédiat.

La Section remercie M. FERREIRA pour les services rendus à l'arbitrage Francilien, elle transmet le courriel à la section désignations et adresse une copie du courriel au club de VIARMES ASNIÈRES O.L.

M. Noa FERREIRA ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs).

La Section transmet une copie de la présente information au club de VIARMES ASNIERES OL. (500681).

6. ANNEE SABBATIQUE

Courriel du 01/09/2024 de Mme ZELIE Marie (Arbitre Féminine), sollicitant la Commission Régionale de l'Arbitrage pour un congé d'une année sabbatique.

La Section accède à cette demande.

Mme Marie ZELIE ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2025 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2025/2026.

La Section transmet une copie de la présente information au club de LILAS F.C. (503477).

Courriel du 03/09/2024 de M. BARRUE Ludovic (Régional 3 Stagiaire), sollicitant la Commission Régionale de l'Arbitrage pour un congé d'une année sabbatique suite d'une nouvelle activité professionnelle.

La Section accède à cette demande.

M. Ludovic BARRUE ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2025 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2025/2026.

La Section transmet une copie de la présente information au club de BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE (524664).